

EQUITATION 4 fers, Notre Dame de Mésage

Vous avez inscrit votre enfant à l'activité équitation, pour le stage en après-midis :
Du **07 au 10 avril (4 jours)** et du **13 au 17 avril (5 jours)** et nous vous remercions de votre confiance.

L'Accueil est possible à partir de 13h et jusqu'à 18h.

Départ :

- de la Villa Arthaud - 11 avenue Jean Perrot à Grenoble : à **13 h 10**
- du Clos d'Espiès – Ecole Maternelle René Cassin à Gières : à **13 h 30**

Nous demandons aux enfants d'être présents à l'arrêt 10 minutes avant le départ du car. *Nous ne pouvons pas attendre les retardataires pour des questions d'organisation avec le centre équestre.*

Retour prévu : - **17 h 30**, au Clos d'Espiès.
- **17 h 50**, à la Villa Arthaud.

Le goûter est fourni par l'association. *Nous vous déconseillons donc de donner de l'argent à votre enfant pour le distributeur de friandises ; les animateurs ne peuvent pas gérer les disputes et problèmes d'argent que cela occasionne.*

Equipement :

- Nous vous conseillons d'équiper votre enfant d'une tenue pratique : survêtement ou tenue d'équitation, bottes en caoutchouc, anorak ou Kway (si le temps est pluvieux).
- Une gourde ou petite bouteille d'eau.
- Prévoir une paire de chaussures de rechange pour le retour en car.
- Les bombes peuvent être fournies par le Centre équestre. Nous vous recommandons, cependant, si votre enfant pratique l'équitation régulièrement, d'en acheter une.

Au programme :

Les enfants sont répartis en 3 groupes par le personnel du centre équestre selon le niveau de chacun. Une séance d'équitation en manège, carrière ou des balades suivant les conditions météo, est encadrée par un Moniteur titulaire du Brevet d'état. Des jeux extérieurs, animation et soins divers aux chevaux sont organisés par les animateurs.

Accueil complémentaire :

Si vous avez inscrit votre enfant aux activités « matin + repas » au Clos d'Espiès ou à la Villa Arthaud, un animateur le prendra en charge dès la fin du repas pour l'emmener avec le reste du groupe se rendant centre équestre.

FACTURE

Vous trouverez votre facture dans votre espace famille. Votre règlement doit nous parvenir avant le début de l'activité.

ATTENTION : Les modifications et annulations sont possibles uniquement jusqu'au lundi 23 mars.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances.